

Tania BERLET
Chemin des Contrebandiers
Duportail Sainte-Rose
97115 SAINTE-ROSE
e-mail : tan.ber@orange.fr
portable : 0690.51.45.54

Monsieur Alain RUBY
Commissaire Enquêteur pour le PLU
Hôtel de Ville
45 rue Charles de Gaulle
91440 BURES SUR YVETTE

Sainte-Rose, Le 21 mars 2018

Objet : Enquête publique
Révision du PLU ville de BURES SUR YVETTE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Au cours de l'année 2014-2015, mon frère Alphonse BERLET et ma soeur Patricia BERLET m'on cédé une parcelle de leur propriété commune sis 13 Chemin du Baratage à Bures-sur-Yvette.

Lors de la division de cette propriété de plus de 2 000 mètres carrés, ils y ont fait construire deux maisons attenantes à celle déjà existante. Le lot qui m'a été attribué correspond donc au dernier lot (le quatrième) : le dernier de la propriété accessible par un chemin privé créé à l'occasion de ces constructions.

Ils sont ainsi venus vous rencontrer lors de la permanence organisée en Mairie **samedi 17 mars** dernier, sachant qu'une enquête publique est en cours avant la validation définitive du PLU par le Conseil municipal. Ils vous ont donc présenté le plan de divisions des différents lots réalisés afin que vous puissiez bien visualiser le partage officiel de cette propriété.

Ce partage du terrain en lots a été mis en place, après avis et conseil auprès de leur Notaire, qui sachant que le PLU de la ville de Bures-sur-Yvette était en cours de révision, a conseillé d'écrire au Maire de Bures-sur-Yvette en lui faisant part de notre requête, à savoir permettre à ce dernier lot d'être reconsidéré et donc constructible comme les trois autres qui le précèdent. Ils ont donc écrit au Maire en ce sens il y a plusieurs mois, en lui transmettant un plan de la division en lots.

Notre volonté commune était de pouvoir nous loger les uns à côté des autres, chacun chez soi tout en étant proches. Ce qui explique aussi la division de ce grand terrain en plusieurs lots.

Ce lot, dont je suis propriétaire depuis la division, serait donc toujours considéré comme faisant encore partie d'une zone dite boisée. Cependant, depuis le passage de la tempête de 2009, qui fut très destructrice, il n'y a que très peu d'arbres autour de ce terrain qui se situe donc au milieu d'une zone déjà très pavillonnaire. Ainsi de nombreuses maisons individuelles ont été construites non loin de ce terrain, il y a moins de dix ans, à quelques centaines de mètres, visibles du lot concerné. En outre, mes frère et soeur ont engagé des travaux qui, me semble-t-il, pourraient permettre de reconsidérer le classement de ce lot d'autant plus qu'il pourrait bénéficier facilement de toutes les infrastructures lui permettant d'être constructible, en n'occasionnant aucune nuisance pour les voisins. En outre, le reclassement de ce lot, n'occasionnerait pas non plus, me semble-t-il une charge supplémentaire administrative conséquente pour les personnes responsables de la mise en place de cette révision.

Pour toutes ces raisons, je me permets de réitérer notre requête afin que vous puissiez faire part aux personnalités en charge de la révision de ce PLU de bien vouloir tenir compte de nos remarques, car comme vous le savez un PLU voté ne pourra être révisé à nouveau que dans un futur assez lointain.

Mon vœu serait de pouvoir construire aussi un jour, pour être proche de mes frère et soeur, tout en sachant qu'il me serait difficile d'attendre encore de très longues années, faisant déjà partie aussi de ceux que l'on désigne par le terme peu élogieux de « sénior ».

Je vous remercie de toute l'attention que vous voudrez bien apporter à mon courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

